

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 04493

Numéro SIREN : 884 936 105

Nom ou dénomination : AAEC

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2023 sous le numéro de dépôt 11630

n° 2023/11630

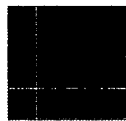
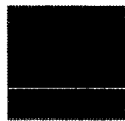
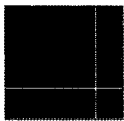
AAEC

17 rue des vignes
91590 BOISSY LE CUTTE
0000000000

Atteste sur l'honneur conforme au compte

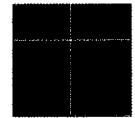
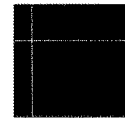


0000000000

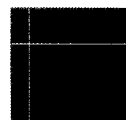
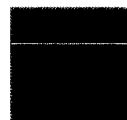


Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2021



Bilan et Compte de résultat



Bilan Actif

AAEC

Période du 01/06/20 au 31/12/21

Edition du 11/10/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	541		541	
Autres créances	192		192	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	733		733	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	95		95	
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	95		95	
ACTIF CIRCULANT	828		828	

Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	828		828	
----------------------	------------	--	------------	--

Bilan Passif

AAEC

Période du 01/06/20 au 31/12/21
Edition du 11/10/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1)
SITUATION NETTE Capital social ou individuel dont versé 1 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau Résultat de l'exercice (247) TOTAL situation nette : 753 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT PROVISIONS RÉGLEMENTÉES CAPITAUX PROPRES 753		
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques Provisions pour charges PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers TOTAL dettes financières : AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS DETTES DIVERSES Dettes fournisseurs et comptes rattachés 75 Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes TOTAL dettes diverses : 75 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE DETTES 75		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	828	

Compte de Résultat (Première Partie)

AAEC

Période du 01/06/20 au 31/12/21
Edition du 11/10/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1)
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 483		1 483	
Chiffres d'affaires nets	1 483		1 483	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			19	
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 502	
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 749	
TOTAL charges externes :			1 749	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			1 749	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(247)	

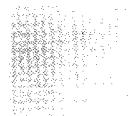
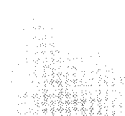
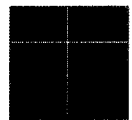
Compte de Résultat (Seconde Partie)

AAEC

Période du 01/06/20 au 31/12/21
Edition du 11/10/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(247)	
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	(0)	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	(0)	
RÉSULTAT FINANCIER	0	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(247)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 502	
TOTAL DES CHARGES	1 749	
BÉNÉFICE OU PERTE	(247)	

Annexe



Détail des Comptes

AAEC

Période du 01/06/20 au 31/12/21
Edition du 11/10/22
Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Bilan Simplifié (2033A)			
	Net 31/12/2021	Net N-1	Variation
			En valeur En %
ACTIF			
Actif Immobilisé			
Actif Circulant			
Clients et comptes rattachés	541,49		541,49
411100 Clts - Comptes Collectifs U.E.	541,49		541,49
Autres créances	191,50		191,50
445660 TVA sur autres biens & serv. 20 %	191,50		191,50
Disponibilités	95,28		95,28
512110 Banque national	95,28		95,28
Total II	828,27		828,27
Total général (I + II)	828,27		828,27
PASSIF			
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel	1 000,00		1 000,00
101000 Capital	1 000,00		1 000,00
Résultat de l'exercice	-246,73		-246,73
TOTAL I	753,27		753,27
Dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés	75,00		75,00
401300 Frs - Comptes Collectifs Décais.	75,00		75,00
TOTAL III	75,00		75,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	828,27		828,27

Détail des Comptes

AAEC

Période du 01/06/20 au 31/12/21
Edition du 11/10/22
Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 15.00

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net 31/12/2021	Net N-1	Variation	
			En valeur	En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de service	1 482,99		1 482,99	
706200 Prestat° de services - U.E.	1 482,99		1 482,99	
Autres produits	19,42		19,42	
758300 Différence de Règlement	19,42		19,42	
Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)	1 502,41		1 502,41	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres charges externes	1 749,40		1 749,40	
622600 Honoraires	957,50		957,50	
627800 Autres frais et prest. de services	791,90		791,90	
Total des charges d'exploitation (II)	1 749,40		1 749,40	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-246,99		-246,99	
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES				
Charges financières (V)	-0,26		-0,26	
661600 Intérêts bancaire	-0,26		-0,26	
2 - BÉNÉFICE ou PERTE	-246,73		-246,73	
B - RESULTAT FISCAL				
Réintégrations				
Déductions				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	0,00	246,73	-246,73	-100,00
Déficits				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	0,00	246,73	-246,73	-100,00

Règles & Méthodes Comptables

AAEC

Période du 01/06/20 au 31/12/21
Edition du 11/10/22
Devise d'édition EURO

L'exercice clôturé au 31/12/2021 présente un montant total du bilan de 828 €
et dégage un résultat de (247) €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,
 - du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,
- ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005, ce qui constitue un changement de méthode comptable.
Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : Néant
- postérieurs à compter de la clôture : Néant

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus.
Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus **ou** comptabilisés en charges.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode << premier entré-premier sorti >>.
Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements :

▪ **indemnités de fin de carrière**

Le code du travail ou la convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucun accord particulier y dérogeant n'a été signé **ou**

- le montant des droits acquis par les salariés s'élève à : €

▪ **droit individuel à la formation**

A la clôture de l'exercice, les droits acquis par les salariés s'élèvent à : heures **ou** €

L'exercice clôturé au 31/12/2021 présente un montant total du bilan de 828 €
et dégage un résultat de (247) €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,
 - du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,
- ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005, ce qui constitue un changement de méthode comptable.
Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : Néant
- postérieurs à compter de la clôture : Néant

Immobilisations corporelles :

Pour les immobilisations éligibles, les composants ont été identifiés et la méthode prospective **ou** la méthode rétrospective dont l'incidence sur les capitaux propres est de € a été appliquée. Pour le composant principal, le différentiel entre la durée d'usage et la durée d'utilisation est comptabilisé en amortissement dérogatoire. Si nécessaire, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

En cas d'indice de perte de valeur, une provision égale à la différence entre la valeur nette comptable d'une immobilisation et la plus forte des valeurs entre la valeur vénale et la valeur d'usage est constituée.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode << premier entré-premier sorti >>.
Le prix d'achat comprend les droits de douanes et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements :

▪ **indemnités de fin de carrière**

Le code du travail ou la convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière.

Aucun accord particulier y dérogeant n'a été signé **ou**

- compte tenu de l'âge et de l'ancienneté du ou des salariés et la faible probabilité de leur présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, le montant des droits acquis n'est pas significatif.

▪ **droit individuel à la formation**

A la clôture de l'exercice, les droits acquis par les salariés s'élèvent à : heures **ou** €

État des Échéances des Créances et Dettes

AAEC

Période du 01/06/20 au 31/12/21
Edition du 11/10/22
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	541	541	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	192	192	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	733	733	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	733	733	
----------------------	------------	------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	75	75		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	75	75		
----------------------	-----------	-----------	--	--

AAEC
Société par Actions Simplifiée à associé Unique au capital de 1.000 €
Siege Social : 17 RUE DES VIGNES 91590 BOISSY-LE-CUTTE
884 936 105 R.C.S EVRY

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA PRESIDENCE DU 29 juin 2022

L'an deux mille vingt - deux, le 29 juin à dix-huit heures trente, les associés de la Société AAEC s'est réunie au siège social sur la convocation préalable de Monsieur Daniel MONTEIRO, contenant indication de l'ordre du jour, savoir :

- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire et des documents y afférents,
- Questions diverses. Assistent à la réunion:

Une feuille de présence a été établie car le capital est détenu par plusieurs personnes physiques (les associés) :

- Monsieur Daniel MONTEIRO détenteur de 50 parts sur un total de 100 parts.
- Madame Elodie DA SILVA détenteur de 50 parts sur un total de 100 parts.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Daniel MONTEIRO, Président.

I – ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Monsieur le Président précise que les comptes annuels doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Il précise qu'ils ont été établis dans le respect des principes :

- de prudence, régularité et sincérité,
- de continuité de l'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- de permanence dans les méthodes comptables.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Après avoir commenté l'analyse du chiffre d'affaires, Monsieur le Président expose les comptes de charges et produits.

Les charges d'exploitation sont de 100 000 €, les produits de 100 000 €, nous pouvons pas faire de compte de résultat.

Après en avoir délibéré, Monsieur le Président propose d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

II – AFFECTATION

L'assemblée générale ordinaire de la Société AAEC a pour objet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

- Au compte de résultat, les charges d'exploitation sont de 100 000 €, les produits de 100 000 €, nous pouvons pas faire de compte de résultat.

Le nouveau report à nouveau s'élèvera, après affectation à – 247 Euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

III – CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE:

Comme conséquence de ce qui précède, Monsieur le Président décide de convoquer l'associé unique en Assemblée Générale Ordinaire au siège social pour le 29 JUIN 2022 à 18 Heures 30, à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Rapport de Gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2021,
- Approbation de ces rapports, du bilan et des comptes relatifs audit exercice,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

IV - RAPPORT - RESOLUTIONS:

Le Président arrête dans ces conditions les termes du rapport qu'il présentera à l'associé unique, ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires.

V - COMMUNICATION AUX ASSOCIES:

Monsieur le Président indique qu'il prendra toutes mesures utiles en vue de permettre à l'associé unique d'exercer leur droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine Assemblée dans les conditions et délais prévus par les dispositions statutaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par l'associé présent.

LE PRESIDENT



AAEC
Société par Actions Simplifiée à associé Unique au capital de 1.000 €
Siege Social : 17 RUE DES VIGNES – 91 590 BOISSY-LE-CUTTE
884 936 105 R.C.S EVRY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2022

L'an deux mille vingt - deux, le 29 juin à dix-huit heures trente, les associés de la Société AAEC au capital de 1.000 €, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président, Monsieur Daniel MONTEIRO.

Une feuille de présence a été établie car le capital est détenu par plusieurs personnes physiques (les associés) :

- Monsieur Daniel MONTEIRO détenteur de 50 parts sur un total de 100 parts.
- Madame Elodie DA SILVA détenteur de 50 parts sur un total de 100 parts.

Monsieur Daniel MONTEIRO préside la séance en sa qualité de Président.

La séance est déclarée ouverte par le Président qui, après avoir fait constater que les associés présents réunissent la totalité du capital, déclare que l'assemblée peut valablement délibérer.

Puis, Monsieur le Président déclare que les documents devant être mis à la disposition des associés l'ont été dans les délais légaux.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée

- Les Statuts,
- Les Rapports du Président,
- Le Bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Il rappelle que l'Ordre du jour est le suivant:

- Rapport de Gestion du Président sur les opérations de l'exercice,
- Approbation de ces rapports, du bilan et des comptes,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Rémunération du Président,
- Questions diverses.

L'Assemblée lui donne acte de cette lecture.

Monsieur le Président donne ensuite lecture

Ces lectures terminées, Monsieur le Président

Personne ne demandant plus

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes et du Bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, ainsi que les opérations qui y sont relatives.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION:

Comme conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'accomplissement de son mandat pendant l'exercice clos le 31.12.21.

Cette Résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION:

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. L'assemblée des associés décide d'affecter la perte de l'exercice qui se chiffre à 247 Euros de la manière suivante:

- Au compte « REPORT A NOUVEAU COMPTE DEBITEUR » pour la somme de 247 €.

Le nouveau report à nouveau s'élèvera, après affectation à – 247 Euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'assemblée générale prend acte que le président n'a pas été rémunéré au cours de l'exercice 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION:

Pour faire tous dépôts, publications et formalités prévus par la loi, l'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'Ordre du Jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.

Le président.

AAEC
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 17 Rue des Vignes – 91 590 BOISSY LE CUTTE
R.C.S. Evry B : 884 936 105

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2022

ACTIONNAIRES Nom, prénoms, adresse	NOMBRE D'ACTIONS	NOMBRE DE VOIX	MANDATAIRES (Nom, prénoms, adresse)	SIGNATURES
Monsieur Daniel MONTEIRO 17 Rue des vignes 91 590 BOISSY LE CUTTE	50	1		
Madame Elodie DA SILVA 17 Rue des vignes 91 590 BOISSY LE CUTTE	50	1		
	0			

Le Président de séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que **2** actionnaires sont présents, totalisant **100 actions** ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées **2** voix.

Le Président de séance



CPFR

CONSEIL AUX ENTREPRISES

10 Boulevard Pablo Picasso
94000 CRETEIL

Tél : + 33 1 48 98 09 03

Fax : + 33 6 10 04 67 90

Email : contact@cpfrcorporate.com

Greffé du tribunal de commerce



Control



Product



Financial



Rating

Créteil,
Le 03 avril 2023.

Objet :

Approbation des comptes de 2022

Monsieur,

Nous avons essayé de faire un dépôt de compte annuel auprès du site l'Inpi.

Nous avons appelé ces derniers pour comprendre pourquoi nous ne pouvons pas faire cette formalité. Ils nous ont simplement répondu que cette démarche n'est pas opérationnelle et qu'on devait faire tout par courrier.

Malheureusement nous avons reçus tous les documents joints par voie de la dématérialisée. Nous n'avons donc pas les originaux.

Nous espérons que vous soyez indulgent afin que notre client puisse faire son dépôt de compte annuel.

Vous trouverez ci-joint un chèque pour le paiement de la formalité.

En attendant une réponse favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Christophe FRAPIER
Le Président Directeur Général

SAS CPFR
10 Boulevard Pablo Picasso
94 000 CRETEIL
RCS CRETEIL 517 597 837
www.cpfrcorporate.com